

- Destinataire :** Toute personne qui exerce des fonctions au sein du CIUSSS-EMTL : employés, gestionnaires, médecins, dentistes, médecins résidents, chercheurs, bénévoles, stagiaires et contractuels.
- Expéditeur :** *Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique*
- Date :** 16 juillet 2024
- Objet :** Diffusion *POL-033 – Gestion intégrée des documents administratifs*
- 

Bonjour,

Conformément à la POL-001 et sa procédure associée, la POL-033 – *Gestion intégrée des documents administratifs* a été adoptée par le Comité de direction le 9 juillet 2024. Elle est disponible sur l'intranet de l'établissement, sous l'onglet : *CIUSSS > Documents organisationnels > Politiques, procédures et règlements > Par direction > Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique*.

Par son adoption, ce document annule et remplace les politiques, procédures ou règlements en vigueur dans les installations qui composent le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal et qui traitent du même sujet.

Ainsi, les documents suivants doivent cesser d'être appliqués au profit du document mentionné en objet :

- *POL-033 – Gestion intégrée des documents administratifs (2017)*
- *PRO-016 – Gestion intégrée des documents administratifs (2017)*

Pour toutes questions ou commentaires relatifs à la POL-033, je vous invite à communiquer avec *Khadija El Mejdoubi*.

